



# CARTE DE CIRCULATION

## NAVIRE DE PLAISANCE D'UNE LONGUEUR INFÉRIEURE À 7 MÈTRES

www.mer.gouv.fr

### OBLIGATIONS

Le titulaire de la présente carte de circulation doit déclarer, sous peine d'amende, dans un délai d'un mois, dans un Service des Affaires Maritimes :

- tout vol ou perte du navire ou du (des) moteur(s) dûment déclaré aux autorités de police ;
- tout changement de propriétaire, domicile, nom du navire, moteurs ou autre caractéristique ;
- toute destruction ou retrait définitif du navire et toute inaptitude à la navigation maritime.

### CONSEILS

- Avant de prendre la mer : consultez la météo marine et prévenez de vos intentions une personne restant à terre.
- Pour tout renseignement, adressez-vous au Service des Affaires Maritimes le plus proche.
- Les caractéristiques d'origine du navire et ses conditions d'utilisation sont indiquées sur sa plaque signalétique.

### RAPPEL

- Le matériel de sécurité réglementaire, fixé en fonction de la zone de navigation, doit être à bord.

31-septembre 2016-sag

### IDENTIFICATION DU NAVIRE

TYPE :	PNEUMATIQUES		
PROPULSION :	Moteur à essence		
CATEGORIE DE CONCEPTION :	C	GPL :	
NUMERO CIN (ou NUMERO de COQUE) :	ITBWA08451L213		
NOM DE SERIE ou MENTION UNITE :	FIVETEN OPEN		
CONSTRUCTEUR / IMPORTATEUR :	BWA NAUTICA SRL		
ANNEE CONSTRUCTION :	2012	LARGEUR :	2,12
INSUBMERSIBILITE :	NON	LONGUEUR :	5,08
MOTEUR(S) :			
	MARQUE	NUMERO	PUISSANCE (KW)
	YAMAHA	6 C5 L 1000646	44.16

NOM DU NAVIRE :	MIQUELON		
N° D'IMMATRICULATION :	TL	E83033	LETTRE-CLE : D

NOM : FELIX ARMT  
 PRENOM : PHILIPPE  
 ADRESSE : 109 D RUE GUSTAVE FLAUBERT  
 LOCALITE : TOULON  
 CODE POSTAL : 83000



1 NOMBRE DE PROPRIETAIRES : 1 Le 06/03/2018